

Jean-Pierre Sueur a saisi Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, des conditions dans lesquelles des véhicules et poids lourds ont pu avoir accès à l'autoroute A10 alors qu'il y avait des risques d'inondations de celle-ci. Tout en reconnaissant la part d'aléa qui peut exister dans de telles situations, il lui a demandé que toutes les conséquences soient tirées des événements qui se sont produits sur l'autoroute A10 pour que, lorsqu'il y a des prévisions d'inondations ou de montées d'eau sur les autoroutes, toutes les dispositions soient prises en amont afin d'éviter, aux péages, l'accès des véhicules aux autoroutes concernées.

Jean-Pierre Sueur a également saisi Jean-Jacques Urvoas, Garde des Sceaux, pour lui demander de bien vouloir diligenter une enquête sur les conditions dans lesquelles les études préalables à la construction du centre pénitentiaire de Saran ont été menées et lui faire part des dispositions qu'il comptait prendre, compte tenu de la situation créée par les inondations qui ont touché ce centre pénitentiaire.